

LA COPROPRIÉTÉ

FORMATION ALUR 14H

Objectifs de la formation

- Maîtriser les fondamentaux de la copropriété
- Connaître la responsabilité du syndic
- Maîtriser le contentieux de la copropriété

Durée de la formation

14 heures

Moyens techniques

- Assistance technique et pédagogique 7j/7 9h - 19h Encadrement pédagogique assuré par Julien Tabore et son équipe.
- Encadrement technique assuré par Médéric Adam et son équipe.

Accès Technique

Formation 100 % en ligne en accès illimité 24 h/24 et 7 j/7 via la plateforme e-learning.

Moyen pédagogique & évaluation

Formation présentée sous format vidéo. Quiz de fin de formation pour valider l'acquisition des connaissances (Score minimum : 80 %).

Public concerné

Agent immobilier, agent commercial indépendant, dirigeant d'agence immobilière.

Pré-requis

Etre professionnels de l'immobilier habilités.

Contenu de la formation en ligne

- Déontologie
- La responsabilité du syndic
- L'assemblée générale
- Les fonctions du syndic

Mise à jour mars 2026

Responsable pédagogique de la formation



Formateur - Enseignant - Juriste

Julien Tabore est un Responsable Pédagogique et Formateur expérimenté, spécialisé dans l'enseignement et la formation. Titulaire d'un Master 2 et de 2 Masters 1 en Droit.

aide@amjt.fr